

est limitée à ceux qui sont dans leur première année ou leurs éléments, tandis qu'il y a une diminution notable dans les classes plus élevées.

D'ailleurs, voici les chiffres :

	1892-3.	1893-4.
Cours élémentaire, 1re année.....	73,612	80,127
" " 2ème année.....	52,455	56,072
Cours élémentaire, Ecole Modèle....	60,410	65,591
" " 3ème année.....	36,851	35,337
" " 4ème année.....	20,772	18,228
Cours modèle.....	2,337	1,709
" " 1ère année.....	9,397	8,439
" " 2ème année.....	5,197	5,394
Cours académique, 1ère année.....	2,654	2,517
" " 2ème année.....	1,597	1,441

Cette considération a une hante importance pour se faire une idée de l'état de l'instruction de la province, et il faut feuilleter davantage le rapport pour comprendre les causes d'un état de choses aussi regrettable.

La cause commune qui est assignée à cette décroissance des études un peu supérieures est double.

Si l'on veut se donner la peine de parcourir le rapport on trouve qu'elle dépend :

- 1o. de la pauvreté.
- 2o. de l'indifférence des parents.

Voici d'ailleurs quelques opinions formulées d'une façon fort explicite.

L'inspecteur des comtés de Stanstead et de Compton dit :

La décroissance rapide du nombre des élèves dans une classe prouve que les parents ne comprennent pas suffisamment les avantages de l'éducation. En fait, on peut leur faire comprendre d'envoyer leurs enfants à l'école pour s'en débarrasser lorsqu'ils sont trop jeunes pour être utiles à la maison ; quand ils arrivent à dix ans on peut encore les obtenir pour les préparer à la première communion, mais après cela, ils se dépechent de les faire revenir à la maison.

M. Théop. Beaulieu, inspecteur des écoles des comtés de Témiscouata et de Rimouski, ne rejette pas le blâme autant sur les parents et dit :

C'est le départ des jeunes gens pour la république voisine qui oblige les chefs de famille qui n'ont pas de bras pour les travaux de la ferme à enlever leurs enfants tout jeunes de l'école pour les mettre aux travaux agricoles. Il est inutile de dire que ces enfants-là restent dans une ignorance crasse. C'est l'exode aux Etats Unis qui dépeuple les districts et qui fait fermer les écoles dans bien des places, faute d'élèves, en nombre

suffisant ; ceux qui pourraient venir demeurent trop loin et restent dans la plus complète ignorance.

" L'émigration entrave tout progrès dans notre province, écrit M. P. F. Béland de Ste Julie."

Beaucoup d'autres inspecteurs déclarent la même chose. Les vieux parents qui restent au pays doivent garder les enfants à la maison pour leur soutien.

La pauvreté, l'indifférence et l'émigration conduisent fatallement à un autre inconvénient : l'incompétence des instituteurs. Les rapports des inspecteurs sont remplis de plaintes à ce sujet, et les rapports du surintendant indiquent qu'il y a 61 instituteurs et 1019 institutrices sans diplômes.

Pourtant il n'est pas difficile d'obtenir un diplôme.

Une jeune fille peut passer ses examens à seize ans, et les examinateurs ont, en général, bon cœur. " Bien des postulantes, dit un inspecteur, après avoir été refusées à Montréal font des demandes devant des bureaux de campagne et obtiennent un diplôme de première classe. D'autres, en grand nombre, en dépit du refus d'un diplôme de cours complet des sœurs qui les instruisent, se présentent aussi et réussissent."

L'inspecteur Nantel dit aussi : " On peut se demander si, dans quelques années, le diplôme de capacité signifiera quelque chose. Pour ma part je suis désolé de voir que le permis d'enseigner est donné si facilement à des gens qui n'ont pas l'habileté nécessaire, ce qui cause un tort considérable. Une personne d'âge à obtenir un diplôme et qui ne cherche pas à l'avoir ne devrait jamais être autorisée à enseigner, qu'elle soit compétente ou non. Si elle est compétente qu'elle prenne un diplôme, sinon, qu'elle n'enseigne pas."

La concurrence des jeunes filles dans cette situation, chasse les institutrices diplômées dans d'autres occupations ou dans d'autres pays.

Tous les inspecteurs parlent de la rareté des institutrices capables et insistent sur la nécessité d'un changement immédiat.

Les commissaires d'écoles, souvent des igno-